

# Agir Ensemble

En page 3, toutes  
les dates des  
inscriptions aux  
centres de loisirs  
d'été et à l'accueil  
des jeunes

## Échange et partage

C'est la fin de l'hiver, la vie reprend son cours ! Fidèles à la tradition, les hirondelles nous ont annoncé le printemps en revenant nicher à Loos-en-Gohelle.

Nous avons saisi l'occasion pour lancer la saison 2008 de l'opération « J'observe la nature à Loos-en-Gohelle », à laquelle vous êtes une fois de plus cordialement invités à participer... En étant tous attentifs, nous pourrions dresser une carte de la faune qui nous entoure et agir en connaissance de cause pour la qualité de notre environnement.

### Favoriser le lien

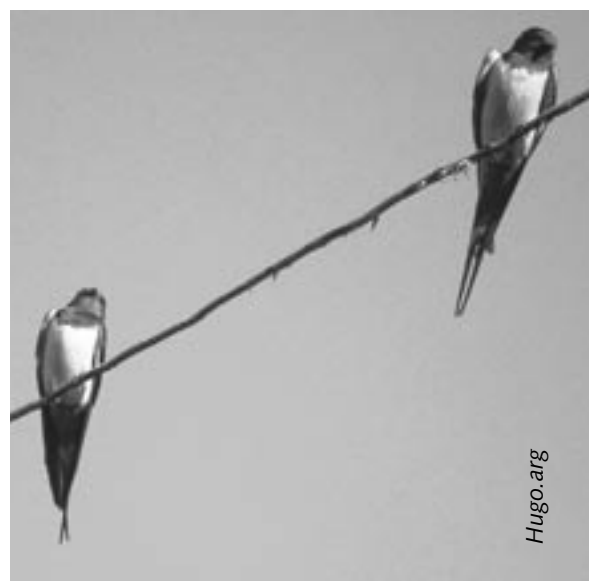
Coïncidence de calendrier... Après la période « hivernale » électorale, synonyme de bilan plutôt que de lancement de nouveaux projets, la vie municipale reprend aussi son envol.

Au cours de ce nouveau mandat, nous voulons notamment favoriser le lien entre les personnes, premier facteur du bien-vivre ensemble. À l'échelle de la rue, du quartier et de la ville, c'est dans nos rapports aux autres que nous nous construisons, que nous existons.

Nous le constatons tous : dans la société moderne, il est trop fréquent d'être isolé alors même qu'on ne manque pas de voisins ou de personnes partageant les mêmes centres d'intérêt. Encore faut-il des occasions de les rencontrer. Parmi ces occasions, la Fête des voisins.

### Vers un serveur d'échange de services

Plus largement, nous proposons d'en provoquer d'autres via un système du



type « serveur d'échange de services », sur lequel chacun pourrait proposer et recevoir de l'aide ou, tout simplement, du partage. Partager des activités de loisirs, sportives ou culturelles, proposer du covoiturage... les pistes de convivialité sont multiples et ne demandent qu'à être explorées.

C'est pourquoi nous allons créer un groupe de travail sur le sujet. Nous invitons les habitants qui souhaitent y participer à se faire connaître auprès de Geoffroy Mathon en mairie.

Beaux projets à tous !

**Jean-François CARON,**  
Maire de Loos-en-Gohelle,  
Conseiller Régional.

# Les sapeurs-pompiers de Loos recrutent

## Conditions :

- avoir plus de 18 ans et moins de 40 ans,
- être de bonne moralité,
- être en bonne condition physique,
- savoir donner de son temps et pouvoir se rendre disponible,
- avoir l'esprit de camaraderie, le souhait de s'engager durablement et habiter Loos-en-Gohelle.

Adresser une lettre motivée à : Monsieur le chef des sapeurs pompiers de Loos-en-Gohelle en Mairie (Place de la République - 62750)

➡ Préciser : profession, disponibilités, niveau scolaire, permis de conduire, adresse et n° de téléphone.

## Concours des maisons fleuries

Un nouveau concours des Maisons Fleuries est ouvert à tous les habitants de la commune de Loos-en-Gohelle. Les personnes qui désirent engager leur candidature dans cette compétition florale doivent s'inscrire en mairie auprès de Valérie Lecerf (03 21 69 88 73) avant le 15 Juin 2008.

## Plan canicule

Dans le cadre du Plan canicule en été (ou Plan grand froid, en hiver), un registre communal des personnes dites vulnérables est établi et mis à jour régulièrement. Toutes les personnes âgées de plus de 65 ans sont recensées et, en fonction de leur isolement ou de leur fragilité, peuvent figurer sur cette liste. Si vous estimez pouvoir figurer sur cette liste ou si vous connaissez des voisins, parents ou amis susceptibles d'être inscrits, merci de donner leurs coordonnées en mairie : service du CCAS au 03 21 69 88 77 ou résidence Voltaire Leclercq (Mme Dumont au 03 21 78 64 69).

## Opération tranquillité vacances

Vous partez en vacances d'été et votre appartement ou votre maison resteront inhabités durant votre absence ? La Police Nationale vous propose de lui signaler votre absence afin d'intégrer la surveillance de votre domicile par des passages fréquents à votre domicile ou à votre commerce.

**Pour en bénéficier, rendez-vous au commissariat de Liévin, 51, rue François Courtin (tél. 03 21 44 51 51).**

### Quelques recommandations utiles

- Verrouillez portes, fenêtres et autres issues (garage, cave...), videz et faites vider votre boîte à lettres
- Demandez à une personne de votre connaissance d'ouvrir et de refermer les volets
- Ne laissez pas vos clés dans un endroit accessible (boîte aux lettres ou sous le paillason) et n'inscrivez pas vos nom et adresse sur le trousseau de clés
- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent
- Répertoirez vos objets de valeur et notez les numéros de série ; faites de même pour vos carnets de chèques et cartes de crédit et mettez en lieu sûr bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art.

### Si vous ne partez pas en vacances

Surveillez les allées et venues des personnes étrangères au voisinage. En cas de doute ou d'anomalie constatée, alertez les services de police (17 Police Secours : appel gratuit). Observez les personnes suspectes afin de donner un signalement précis aux enquêteurs, relevez si possible la marque, le numéro d'immatriculation et la couleur du véhicule utilisé.

## Allô Service Public

Vous avez un problème administratif, une question ? Deux possibilités pour une première réponse :

- téléphoner à "Allô service public" au **3939** (0,12 € la minute depuis un poste fixe),
- si vous disposez d'un accès Internet, le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

# La question du mois qui dérange...

## Les trottoirs...

**Vous nous avez dit : "le trottoir devant ma maison, c'est à moi ?".**

En préalable, rappelons que le trottoir est du domaine public et appartient donc à la commune. Mais la question se pose essentiellement, pour les riverains, sous deux aspects.

Le premier est parfois source de différends : le stationnement des véhicules !

Il faut savoir que sur la commune de Loos-en-Gohelle, le stationnement sur trottoirs est interdit – comme le prévoit la loi sur l'ensemble du territoire français – sauf si les places sont matérialisées par un marquage au sol. Et même dans ce cas de figure, personne n'est propriétaire des parkings ni des trottoirs devant chez lui, hormis, bien sûr, les places intégrées dans les parcelles privées. Cependant, dans la mesure du possible, et par simple courtoisie, il est préférable de ne pas se garer pendant une longue période devant un logement qui n'est pas le sien...

Le deuxième : le nettoyage. Eh oui, balayer et nettoyer le trottoir devant sa porte, en cas de neige, de gel ou de verglas notamment, est non seulement une règle de bon voisinage mais aussi une obligation de l'article 89 A du règlement sanitaire départemental.

## Centres de Loisirs d'été et accueil jeunes

### Centres maternel et primaire

Ouverture du lundi 7 juillet au vendredi 1<sup>er</sup> août de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, garderie de 8 h à 9 h et de 17 h à 18 h (priorité aux parents qui travaillent, prévoir attestation de l'employeur)

Tarifs : voir tableau

#### Centre maternel (enfants de 3 à 6 ans)

Accueil à l'école Victor Hugo (50 enfants maximum), restauration au collège René Cassin

☛ Permanence inscriptions le **mercredi 11 juin à l'école V. Hugo de 14 h à 19 h**

#### Centre primaire (enfants de 6 à 14 ans)

Accueil à l'école Ovide Leroy et à la salle Duvauchelle (164 enfants maximum), restauration au collège René Cassin

☛ Permanence inscriptions le **mercredi 11 juin à l'école O. Leroy de 14 h à 19 h**

#### Accueil Jeunes (12 à 18 ans)

Accueil à la salle Dubois et à la halle Salengro en après-midi de 14 h à 19 h (36 jeunes maximum)

Dates : du lundi 7 juillet au vendredi 22 août

Horaires d'ouverture : de 14 h à 19 h en alternance

L'accueil à la salle Dubois fonctionnera également le samedi après-midi, les samedis 12 et 19 juillet. En fonction de la fréquentation et des besoins, l'accueil du samedi sera ou non maintenu.

Tarifs : 10 € d'adhésion pour l'année et participation à hauteur de 50 % maximum du coût d'une sortie

☛ Permanence inscriptions le **mercredi 11 juin à la halle Salengro de 14 h à 19 h**,  
le **jeudi 12 Juin de 17 h à 19 h pour la salle Dubois**

Pour les trois accueils :

**Le nombre de places est limité ! Merci de venir inscrire votre enfant, muni d'une photocopie du carnet de vaccination de l'enfant, de votre n° d'allocataire CAF et de votre n° d'adhérent de mutuelle.**

Il sera possible de déposer les dossiers d'inscriptions le jeudi 12 juin à la salle Dubois, de 17 h à 19 h si vous ne pouvez pas vous rendre aux permanences.

Possibilité d'aide complémentaire du CCAS selon les ressources.

### Ouverture des locaux jeunes été 2008

	Salengro	Dubois
Lundi	/	14-19
Mardi	14-19	/
Mercredi	14-19	/
Jeudi	/	14-19
Vendredi	14-19	/
Samedi	/	14-19

### tarification centre maternel et primaire

Quotient familial	0 à 442	443 à 617	≥618
1 <sup>er</sup> enfant	2,50 €	3,60 €	8,50 €
<b>dégressivité par fratries</b>			
2 <sup>e</sup> enfant	2 €	3,10 €	8 €
3 <sup>e</sup> enfant	1,50 €	2,60 €	7,50 €
Enfants extérieurs à la commune	10 €		

# Agenda

## des manifestations Culturelles et Festives

### Fin mai – Juin 2008

Vendredi 30 mai

18h30, salle Duvauchelle – **Stage danse orientale (inscriptions sur place)**

Samedi 31 mai

salle Caullet – **Bourse aux jouets**

après-midi, salle Varet – **Fête de l'école Émilienne Moreau**

Vendredi 6 Juin

de 13 h à 17 h, salle Varet – **Challenge Hélica**

Samedi 7 juin

20h, 86, rue de Condé – **Jacques Brel chanté par L. Viel et T. Garcia** (*voir ci-dessous*)

du 12 au 17 Juin

du mardi au samedi, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30, bibliothèque – **Exposition des travaux des Ateliers du Mercredi (vernissage le 12 juin à 18 h 30)**

Vendredi 13 juin

18 h 30, salle Varet – **Fête du Judo-Club**

Samedi 14 juin

salle André Dubois – **Fête des écoles Merlin et Lamendin**

14 h à 17 h – **Portes ouvertes des jardins d'insertion** (*voir ci-dessous*)

20h, 86, rue de Condé – **Garden Party avec François Corbier** (*voir ci-dessous*)

Samedi 21 juin

15 h, école Basly – **Fête de l'école**

Dimanche 22 juin

salle Varet – **Concert en commun de la Concordia et de l'Harmonie de Montreuil-sur-Mer**  
*entrée gratuite*

stade Sikora – **Tournoi de football de l'association Les Copains d'Abord**

Mardi 24 juin

18 h, foyer Omer Caron – **Réception du personnel enseignant**

salle Varet – **Soirée théâtre (club théâtre du collègue)**

Samedi 28 juin

école Victor Hugo – **Kermesse de l'école**

Dimanche 29 juin

avenue André Dubois – **Marché aux Puces**

### Juillet 2008

Dimanche 13 juillet

place de la République – **Bal et feu d'artifice**

Lundi 14 juillet

salle Caullet – **Bal et feu d'artifice**



Les manifestations  
mentionnées  
dans l'agenda  
sont ouvertes à tous  
(sauf mention contraire).  
Vous y êtes  
cordialement invités.

#### Portes ouvertes des jardins d'insertion : modification de date

Le dernier Échos Loossois vous informait d'une demi-journée portes ouvertes des Jardins d'insertion mis en place par l'association EPAA (Ensemble Pour un Autre Avenir) le 31 mai. Pour des raisons de meilleure organisation, cette manifestation a été repoussée au **samedi 14 juin de 14 h à 17 h**.

Les jardins, cultivés selon les principes bio, sont situés derrière la résidence de la Rivelaine. Un fléchage est prévu ce jour-là à partir de la halle Salengro. Allez-y nombreux !

#### Animations de l'association Chansons sous la pluie

• Samedi 7 juin, à partir de 20 h au 86, rue Condé, Laurent

Viel et Thierry Garcia feront la part belle à l'œuvre du grand Jacques Brel.

Réservations au 03 21 78 60 30, tarifs de 10 à 17 € selon la formule choisie.

• Samedi 14 juin, à partir de 20 h au 86, rue Condé, l'association "Chansons sous la pluie" propose une "garden-party": François Corbier "Le retour". L'artiste a tellement aimé l'accueil loossois en mars dernier, qu'il revient nous enchanter. A voir ou à revoir sans aucune modération !

Réservations au 03 21 78 60 30, tarifs de 12 € pour les adhérents et de 14 € pour les non-adhérents.